



Approbation du règlement intérieur Année 2022-2023

Je soussigné(e).....
responsable de l'enfant

.....
déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter les modalités.

Fait à, le.....

Signature :

Le Maire de Crisolles sis 2 place de la Mairie a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de Crisolles et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée égale au traitement du dossier plus une année. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter crisolles.mairie@wanadoo.fr . 2 place de la mairie 60400 Crisolles. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.